

## UX Design - Initiation

 21 h

### Public

Cette formation s'adresse à toute personne intéressée de près ou de loin à l'ergonomie, à l'expérience utilisateur/-trice et aux interfaces homme/machine (IHM) : designer, webdesigner, graphistes, directeurs artistiques, concepteurs et développeur de sites internet ou d'applications mobiles, chefs de projets digitaux, développeurs front-end.

### Objectifs

Au terme de la formation, le participant sera capable de comprendre l'utilité de l'UX Design et d'utiliser des méthodes et bonnes pratiques intégrant le design d'expérience utilisateur dans le développement de projets.

- Réaliser un audit ergonomique : critères, check liste, définir les critères de criticité, lire et analyser les critères ergonomiques.
- Définir les contenus et les fonctionnalités des interfaces : prioriser, articuler, concevoir avec les parties prenantes.
- Définir les personas : recueil de données réelles, identifier les variantes de motivation, d'objectifs ou de compétences, création de fiches personas.
- Déterminer les "Users Journey" : créer une « experience map » des parcours utilisateurs
- Réaliser des canevas et mener des interviews utilisateurs : connaître l'utilisateur, processus, protocole, panel & grille d'analyse.
- Découvrir les différents types de maquettes et leurs usages respectifs
- Choisir les maquettes adaptées à son environnement de travail
- Identifier les maquettes en ligne avec ses compétences / préférences
- Prototypage, concevoir des maquettes fonctionnelles pour testing (Logiciel InVision)
- Concevoir des wireframes : atelier pratique (Logiciel : Sketch ou Adobe Experience Design)
- Initiation au webdesign (moodboard, notions typographie, circulation d'une page, hiérarchisation des contenus, grille, gestion des blancs...)

### Informations pratiques

#### › Droit d'inscription

 Cette formation est agréée "chèques formation".

#### › Certificat - Attestation

Attestation de participation

#### › Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation (<http://www.formation-continue.be/vpage-1195-2-Fonds-sectoriels-de-formation>)**